

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE  
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

PRIMATURE  
COMPOSANTE NATIONALE AGRHYMET  
COMITE TECHNIQUE  
SECRETARIAT EXECUTIF DU CONSEIL  
NATIONAL A LA SECURITE ALIMENTAIRE  
(SE/CNSA)

---

---

**CONCERTATION REGIONALE SUR LA SITUATION  
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL ET EN  
AFRIQUE DE L'OUEST**

**RAPPORT DE PAYS**

**SENEGAL**

***SITUATION DU BILAN ALIMENTAIRE  
ET DE LA VULNERABILITE***

**Cotonou / Bénin  
Du 11 au 13 mars 2009**

**Mars 2009**

## **I - FAITS SAILLANTS SUR LA SITUATION DU PAYS**

Les niveaux de productions de la campagne agricole 2008/2009 sont la résultante de l'augmentation généralisée des rendements des cultures, consécutive à un bon hivernage et aux efforts consentis par le Gouvernement en matière d'appui à la campagne agricole.

Par rapport à la normale 1971-2000, la situation pluviométrique de cette année est normale à excédentaire sur la majeure partie du territoire national avec des cumuls variant d'un minimum de 211,2 mm en 31 jours à Podor à un maximum de 1 729,8 mm en 97 jours à Ziguinchor.

La situation hydrologique a été marquée par une forte hydraulicité due aux précipitations bien réparties dans les bassins, provoquant des fois des crues exceptionnelles. Partout, au niveau des différentes stations (Bakel, Kidira, Mako, Kolda) les volumes d'eau enregistrés sont supérieurs à ceux observés durant les années hydrologiques 2006-2007 et 2007-2008 allant de 0,733 milliard de m<sup>3</sup> à la station de Mako sur le fleuve de la Gambie (Kédougou) à 5,210 milliard de m<sup>3</sup> d'eau à la station de Bakel sur le fleuve Sénégal.

Concernant la situation des cultures, on peut dire, cette année, que la bonne pluviométrie a permis d'avoir sur les parcelles un bon comportement végétatif des cultures tout au long de l'hivernage, occasionnant une hausse généralisée des rendements des cultures.

De son côté, la situation phytosanitaire a été globalement calme dans l'ensemble du pays. Cependant, des infestations localisées (Khelcom, Koumpentoum, Fatick, Kaolack, Louga, etc.) de sautereaux sur les friches et de cantharides ont été observées mais aucun dégât n'a été décelé sur les cultures.

Par ailleurs, il faut noter que pour cette campagne, l'Etat a fait des investissements considérables, avec la mise en place d'importantes quantités de semences, d'engrais et de boutures de manioc bien avant le démarrage des pluies au niveau de plusieurs localités du pays.

Ces efforts consentis et la pluviométrie à la fois précoce et normale dans la majeure partie du pays, une situation phytosanitaire globalement calme ont donné un niveau de production satisfaisant et nettement supérieur à celui de l'année dernière ce qui engendrera une situation alimentaire nettement meilleure.

Les données de production des céréales, des cultures de rente, du niébé et manioc sont celles produites par la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPS) à partir de l'enquête agricole réalisée chaque année sur un sous échantillon de celui du recensement national de l'agriculture de 1998.

**Les résultats définitifs de cette enquête agricole de 2008-2009 sont nettement supérieurs à ceux de l'année dernière (2007-2008)**

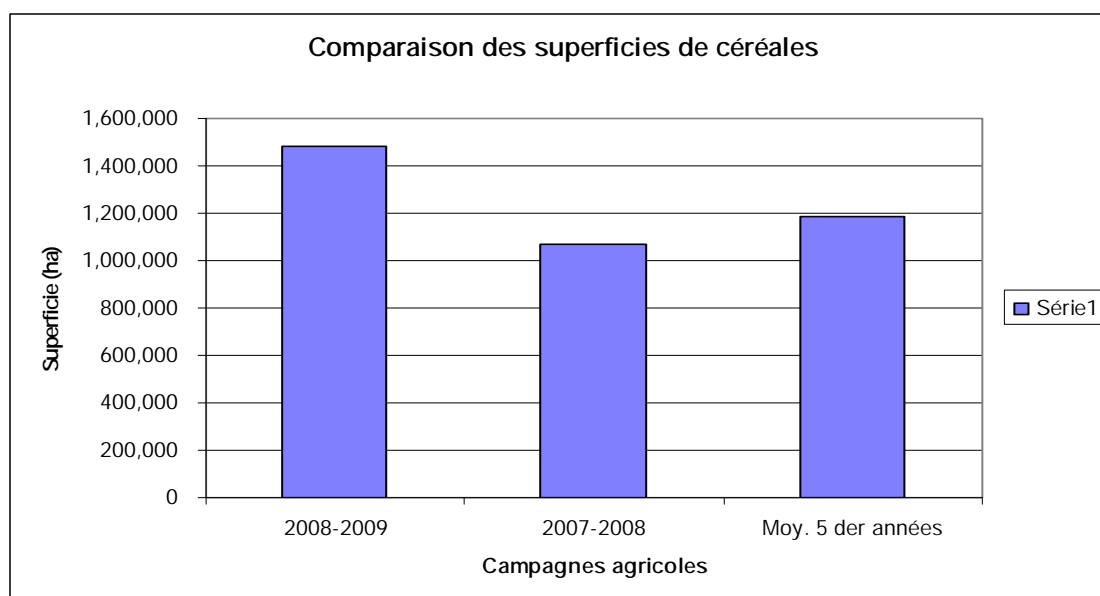
## II - PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DEFINITIFS DES ENQUETES AGRICOLE ET COMPLEMENTAIRE

### 2-1 Production agricole

#### 2.1.1 Superficies

Les superficies emblavées pour la campagne 2008/2009 s'élèvent à **2 787 929 ha** toutes cultures confondues contre **1 985 271 ha** pour la campagne 2007/2008, soit une hausse de **806 658 ha** en valeur absolue et 40 % en valeur relative.

Les superficies céréalières sont estimées à **1 481 557 ha**, soit une hausse de **412 681 ha** en valeur absolue et 39 % en valeur relative par rapport à l'année dernière et 25 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (voir graphique 1).

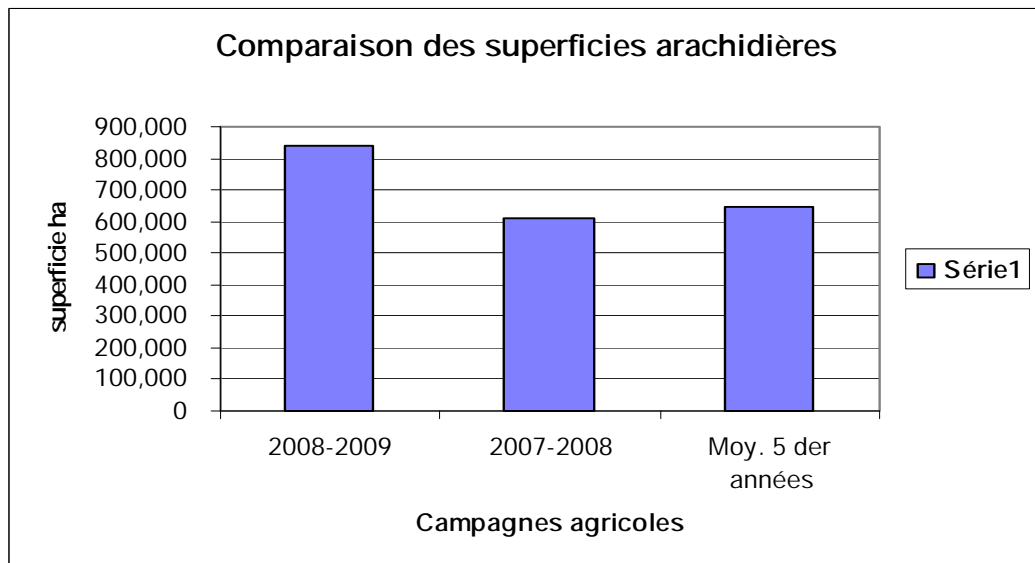


**Graphique 1**

Cette augmentation s'expliquerait par une hausse généralisée des superficies de toutes les cultures due à la disponibilité des semences. En effet, cette année, indépendamment de l'arachide, l'état a mis à la disposition des producteurs de grandes quantités de semences d'espèces vivrières.

**S'agissant de l'arachide d'huilerie**, les superficies sont estimées pour la présente campagne à **836 843 ha**, soit une hausse de 38% par rapport à l'année précédente, et 29 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (voir graphique 3).

Cette augmentation des superficies s'explique par la disponibilité des semences. Indépendamment des réserves personnelles, l'état a mis en place **70 194,736 tonnes** de semences d'arachide, sur un objectif de **70 000 tonnes** pour la campagne agricole 2008/2009,



**Graphique 3**

Pour les autres principales cultures, il faut noter :

- la hausse des superficies de **niébé** (259 766 ha contre 167 825 ha l'année dernière, soit 55%);
- l'augmentation des superficies de **manioc** (113 205 ha contre 61 248, soit 85%) ;
- la diminution des superficies de coton (32 519 ha contre 43 157 ha l'année dernière, soit 25%);
- la hausse des superficies de **sésame** (26 111 ha contre 14 380 ha, soit 82%) ;
- et l'augmentation des superficies de **pastèque** (22 665 ha contre 9 893 ha l'année dernière, soit 129%).

Pour ces espèces diverses, il faut aussi noter les quantités importantes de semences mises en place par l'état.

### **2.1.2 Rendements définitifs**

Le constat fait au niveau des rendements :

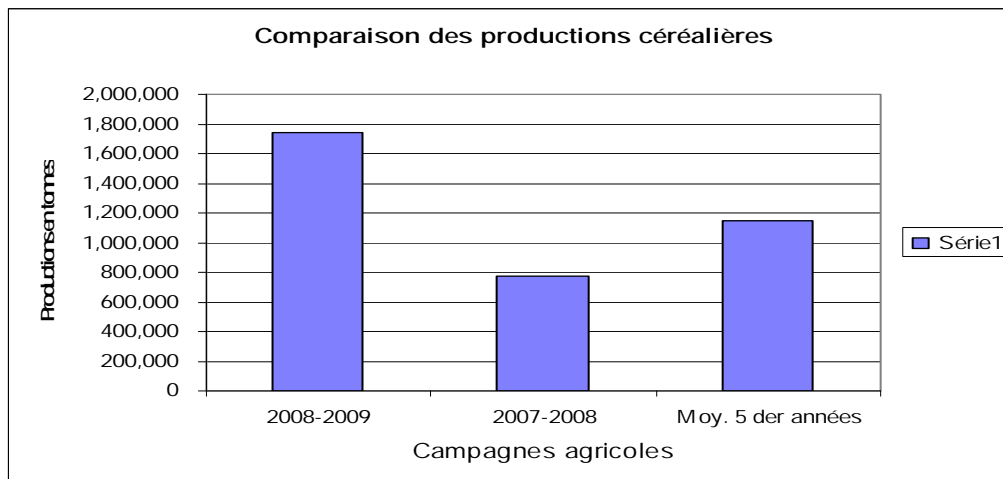
- pour les **céréales**, une hausse des rendements de mil (65 %), le maïs (67 %), sorgho (56%), le riz (35%) et le fonio (21%), par rapport à 2007/2008.
- pour les cultures industrielles, une importante hausse des rendements de l'**arachide** (60 %), du **coton** (14 %) et du **sésame** 41%.
- pour les autres cultures, une importante hausse des rendements du **niébé** (97 %) et pour le **manioc**, une hausse de 62 % est attendue.

Cette augmentation généralisée des rendements est due à une intensification de beaucoup de superficies cultivées. L'état a consenti beaucoup d'effort en mettant en place d'importantes quantités d'engrais.

Ces efforts consentis et la pluviométrie à la fois précoce et normale dans la majeure partie du pays, une situation phytosanitaire globalement calme, ont contribué à atteindre ces niveaux de rendements.

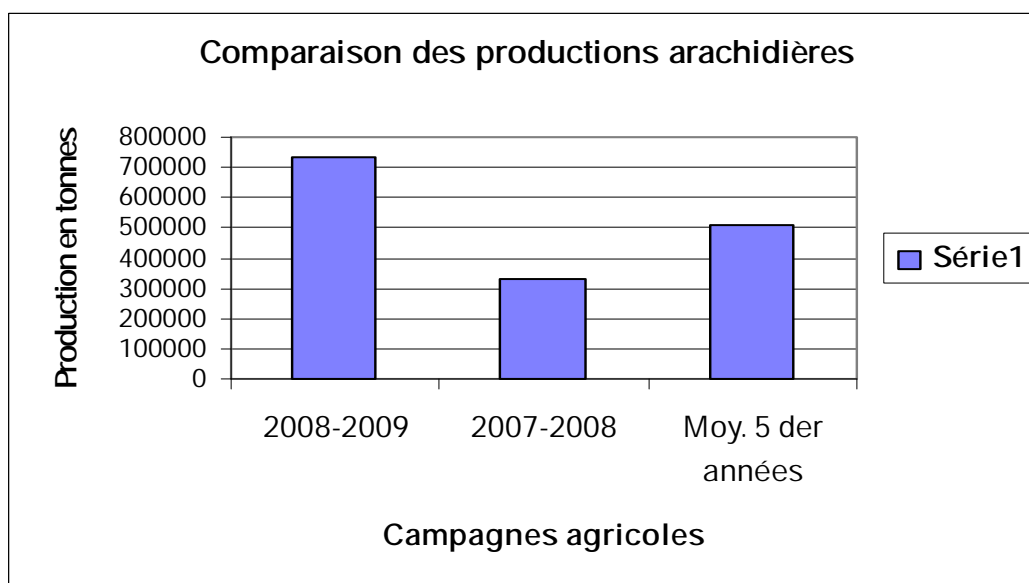
### 2.1.3 Productions

- **La production céréalière** est estimée à **1 739 655 tonnes**, soit une hausse de **967 416 tonnes** en valeur absolue et **125%** en valeur relative, comparée à l'année dernière (772 239 tonnes) et de 52 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années (1 142 403 tonnes). . (Voire graphique 4).



**Graphique 4**

- S'agissant des **cultures industrielles**, les productions pour l'arachide d'huilerie s'élèvent à **731 210 tonnes**, soit une hausse de 121% par rapport à la production de l'année dernière 331 195 tonnes, et de 44 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années 507 676 tonnes (voir graphique 5).



**Graphique 5**

- **Pour le coton**, la production est estimée à **38 810 tonnes**, soit une baisse de 14 % par rapport à l'année dernière (45 138 tonnes) et 17% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (46 506 tonnes).
- **Le niébé** enregistre une hausse de 205 % (**123 338 tonnes** contre 40 392 tonnes l'année précédente).
- **Pour le sésame**, la production porte sur **11 096 tonnes**, soit une hausse de 156 % par rapport à l'année dernière. La production de pastèque s'élève à **327 312 tonnes**, soit une augmentation de 178 % par rapport à l'année dernière (117 579 tonnes).
- **Pour le manioc**, les prévisions donnent une production de **920 866 tonnes**, soit une hausse de 199 % par rapport à la campagne 2007/2008.

#### **2.1.4 Evaluation de la production céréalière 2008/09**

La production céréalière pour la campagne hivernale 2008/2009 s'établit comme suit après exploitation des carrés de rendement :

Cultures	<b>Production 2008/2009</b>	Campagne 2007/2008	Moyenne 5 dernières années	Ecarts / moy 5 dernières années	Ecarts/campagne 2007/2008
Mil	<b>678 171</b>	318 822	474 779	43	113
Sorgho	<b>251 515</b>	100 704	136 395	84	150
Maïs	<b>397 326</b>	158 266	308 254	29	151
Riz	<b>408 219</b>	193 379	219 300	86	111
Fonio	<b>4 425</b>	1 068	1 043	324	314
Total pluvial	<b>1 739 656</b>	772 239	1 142 403	52	125

#### **2.1.5 Production cultures industrielles et autres cultures en tonnes**

Cultures	<b>Production 2008/2009</b>	Campagne 2007/2008	Moyenne 5 dernières années	Ecarts / moy 5 dernières années	Ecarts/campagne 2007/2008
Arachide	<b>731 210</b>	331 195	507 676	44	121
Coton	<b>38 810</b>	45 138	46506	-17	-14
Niébé	<b>123 338</b>	40 392	46 578	165	205
Manioc	<b>920 866</b>	308 312	258 594	256	199
Pastèque	<b>327 312</b>	117 579	251 855	30	178
Sésame	<b>11 096</b>	4 331	20 355	-45	156
<b>Total</b>	<b>2 152 632</b>	<b>846 947</b>	<b>1 131 564</b>		<b>845</b>

#### **2.1.6 Contre saison et décrue en tonnes**

Maïs : **14 174 tonnes**  
 Sorgho : **2 256 tonnes**

## **2.2 Bilan céréalier prévisionnel**

Les données de base ayant servi à l'élaboration du bilan céréalier sont les suivantes :

- **Population** : elle est issue d'une projection faite à partir des données du Recensement de la population de 2002. Elle s'élève au 30 avril 2009 à **11 708 000 habitants**.
- **Consommation** : **185 kg/hbt/an** en céréales entières.
- **Production Nationale** : les données sur les productions d'hivernage sont définitives, alors que la contre-saison et la décrue, sont encore provisoires. Les pertes et les réserves en semences sont estimées à 15 % des productions brutes. Par ailleurs, pour le riz, il est tenu compte d'un coefficient de transformation de 70 %.
- **Importations/Aides/Stocks** : les données sont fournies par les structures en charges de ces activités (Agence de régulation des marchés du riz, ANSD, les Moulins, CSA, le PAM....).

L'analyse du bilan céréalier prévisionnel fait ressortir les éléments suivants :

- **les disponibilités internes**, comprenant la production nationale nette (**1 510 058 T**) et les stocks (**121 113 T**), sont évalués à **1 631 814 tonnes** et **couvrent 70 % des besoins** estimés à **2 328 160 tonnes**.

Le déficit brut avant importation est de – **818 092 tonnes**.

- **le programme d'importation** porte sur un volume global de **1 034 000 tonnes** composé d'aides alimentaires pour **23 000 tonnes** ; et commerciales pour **1 011 000 tonnes** dont **700 000 tonnes** de riz, **300 000 tonnes** de blé et **11 000 tonnes** de maïs.

Sur la base des informations actuellement disponibles, il est constaté **un excédent prévisionnel net de 215 908 tonnes de céréales entières** et une **disponibilité céréalière apparente de 227,292 kg/hbt/an**.

**BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 2008/2009 (en Tonnes)**

**PERIODE DU 01/11/08 au 17/02/2009**  
**( à la date du 17/02/2008)**

<b>POSTES</b>	<b>RIZ</b>	<b>BLE</b>	<b>AUTRES CEREALES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>POPULATION (Hbts)</b>	<b>11 708 000</b>			
<b>1./ DISPONIBILITES</b>	<b>334 260</b>	<b>27 772</b>	<b>1 148 026</b>	<b>1 510 058</b>
- Production Brute	408 841	-	1 347 865	1 756 706
- Production Disponible	243 260	-	1 145 685	1 388 945
- Stocks Initiaux	91 000	27 772	2 341	121 113
. Stocks Paysans	-	-	-	-
. Autres Stocks	91 000	27 772	2 341	121 113
<b>2./ BESOINS</b>	<b>1 097 130</b>	<b>396 460</b>	<b>834 560</b>	<b>2 328 150</b>
Consommation Humaine**	1 017 130	371 460	777 380	2 165 970
- Stocks Finaux	80 000	25 000	57 180	162 180
. Stocks Paysans	-	-	55 000	55 000
. Autres Stocks	80 000	25 000	2 180	107 180
<b>3./ EXCEDENT(+) DEFICIT(-)</b>	<b>- 762 870</b>	<b>- 368 688</b>	<b>313 466</b>	<b>- 818 092</b>
<b>4./ SOLDE IMPORT/EXPORT</b>	<b>705 000</b>	<b>300 000</b>	<b>29 000</b>	<b>1 034 000</b>
- Importations Commerciales	700 000	300 000	11 000	1 011 000
- Aides Alimentaires	5 000	-	18 000	23 000
- Exportations	-	-	-	-
<b>5./ EXCEDENT(+) DEFICIT(-) NET</b>	<b>- 57 870</b>	<b>- 68 688</b>	<b>342 466</b>	<b>215 908</b>
<b>6./ DISPONI.CEREALES APPAR/Hbt (Kg)</b>	<b>88 765</b>	<b>27 996</b>	<b>100 532</b>	<b>217 292</b>
<b>7./ NORME OFFICIELLE CONS./Hbt(Kg)</b>				<b>185</b>

\* Riz : Prod.Dispo = (Prod.Brute - 15%) \* 70%

Autres Céréales : Prod.Dispo = Prod.Brute - 15%

\*\* Consommations obtenues en appliquant  
les normes de l'ex-post

## **2.2 Bilan alimentaire prévisionnel actualisé**

Pour satisfaire leurs besoins alimentaires et faire face à aux crises récurrentes et aux situations de vulnérabilité que traversent les populations, les études et expériences qui sont menées dans le pays ont montré que celles-ci, en plus de la production agricole, ont développé plusieurs stratégies pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

Dans le cadre de l'évaluation de la situation alimentaire, la plupart des pays du CILSS utilise le bilan céréalier comme principal outil. Cependant, le bilan céréalier connaît actuellement des limites notamment dans son manque d'intégration des nouvelles réalités alimentaires des populations.

En effet, le bilan céréalier dans son approche et son contenu ne tient pas compte de la diversité agro-écologique des régions et des autres productions agricoles potentiellement comestibles (oléagineux, tubercules et racines, légumes, produits animaux et halieutiques...).

Parler de déficit céréalier ou de crise céréalère (sur la base du bilan céréalier) ne préjuge pas forcément une situation de pénurie ou de catastrophe alimentaire pour les populations vulnérables; d'où la nécessité de passer du bilan céréalier au bilan alimentaire qui intègre des produits alimentaires non céréaliers.

Le bilan alimentaire est donc un outil plus complet, s'inspirant du bilan céréalier dans son approche tout en intégrant les principaux aliments produits et ou effectivement consommés par les populations.

Il permet d'évaluer la situation des disponibilités alimentaires, estimer les déficits et les excédents alimentaires sur la base d'une méthodologie soigneusement définie de manière à obtenir des résultats comparable entre pays du CILSS.

Fort des statistiques agricoles ci-dessus, constituant une partie de la composante « Agriculture », il a été étudié les composantes suivantes pour permettre l'établissement du bilan alimentaire.

Il s'agit de:

### **2.2.1 La production horticole**

#### ***Les légumes :***

Spécifications	Superfici es (ha)	Rdt (t/ha)	Production de 2008* (tonnes)	Production de 2007 (t)	Croît
Oignon	8 050	25	190 000	142 000	+48 000
Pomme de terre	510	19/20	10 000	5 000	+5 000
Tomate industrielle	3 270	21	68 730	84 100	-3 730
Tomate cerise	2 500	24	60 000	58 600	+1 400
Haricot vert	1 200	7	8 900	10 000	-1 100
Gombo	370	6	2 370	5 180	-2 810
Patate douce	1 470	40	60 000	60 000	0
Bissap	5 987	0,3	1 796	1 000	+796
Autres légumes	8 600	14	120 000	121 000	+1000
<b>Total</b>	<b>31 957</b>		<b>461 796</b>	<b>486 922</b>	<b>+35 078</b>

*Les fruits :*

Spéculations	Superficie s (ha)	Rdt (t/ha)	Production 2008 (tonnes)	Production de 2007 (t)	Croît en %
Mangue	6 000	15-30	100 000	95 000	+5 000
Banane	1 480	20	40 000	20 000	+20 000
Agrumes	3 000	10	30 000	30 000	
Pastèques	22 665	14 441	327 312	117 579	+209 733
Autres produits	1 000	10	10 000	10 000	
<b>Total</b>	<b>34 145</b>		<b>507 312</b>	<b>155 000</b>	

2.2.2 Les productions de l'élevage

- Estimation des effectifs nationaux du cheptel en 2007 et 2008 (prévision)  
(en nombre de têtes)

Produits	2007	2008	2009
Bovins	3 163 410	3 207 697	3 252 605
Ovins	5 108 530	5 241 352	5 377 627
Caprins	4 353 030	4 470 562	4 591 267
Porcins	319 360	325 747	335 520
Equins	518 340	522 486	527 711
Asins	437 565	441 065	444 594
Camélins	4 611	4 634	4 657
Volaille familiale	22 141 300	22 783 398	23 466 900
Volaille industrielle	12 787 109	16 623 242	21 610 214

- Production de viande (en tonnes)

Produits	2007	2008	2009
Bovins	39 472	52 750	<b>58 140</b>
Ovins	19 360	19 739	<b>19 760</b>
Caprins	11 661	12 798	<b>13 378</b>
Porcins	10 109	10 539	<b>10 750</b>
Camélins	12	11	<b>11</b>
Volaille familiale	20 665	25 772	<b>25 932</b>
Volaille industrielle	16 367	19 948	<b>26 793</b>
Total volaille	37 032	45 720	<b>52 726</b>
<b>Total viande</b>	<b>117 647</b>	<b>141 557</b>	<b>154 764</b>
<b>Total abats</b>	<b>28 493</b>	<b>19 126</b>	<b>25 510</b>
<b>TOTAL VIANDE</b>	<b>146 140</b>	<b>160 683</b>	<b>180 274</b>

- **Production nationale de lait (en millions de litres)**

Année	Elevage extensif		Elevage	Total local	Impor tations	Disponible
	Vaches	Brebis/ chèvres	semi-intensif/ intensif			
<b>2007</b>	102,3	20,0	15,0	137,3	222,1	<b>344,4</b>
<b>2008</b>	107,1	20,9	15,0	143,0	-	<b>143,0</b>
<b>2009</b>	109,6	21,4	17,0	148,0	-	<b>148,0</b>

Multiplier par 1.06 pour avoir l'équivalent en poids, soit ..... **156 880 T**

- **Production nationale d'œufs de consommation**

Année	2007	2008	2009
Production totale (en millions d'unités)	418	460	501
<b>Production totale (en tonnes)</b>	<b>18 810</b>	<b>20 691</b>	<b>22 553</b>

### 2.2.3 Les produits de la pêche

Le niveau des captures de cette année, toutes espèces confondues, est estimé à **377 414** tonnes de poisson contre une production de 480 160 tonnes en 2008, soit une baisse de 22%.

Il faut noter que les espèces constituant l'essentiel des exportations sont des poissons démersaux.

### 2.2.4 Autres composantes

Il s'agit d'autres activités relatives à l'agroforesterie, les Activités génératrices de revenus, le salariat, les transferts et les migrations et tourisme.

- **Ressources naturelles**

La composante « Ressources naturelles » n'a pas été renseignée malgré les promesses faite par le représenta de la Direction des Eaux et Forêts, de la Chasse et de la Conservation des Sols (DEFCCS) en sa qualité de membre du Comité Technique. Ainsi ses deux principales variables que sont (i) *Revenus de la cueillette* et (ii) *Revenus du bois et du charbon* n'ont pu être renseignées.

- **Activités génératrices de revenus**

Les activités génératrices de revenus sont toutes celles qui ne relèvent pas directement de la production ou de la vente des produits des composantes ci-dessus décrites. Elles varient selon les départements on peut noter (i) *les activités de transformation* (fabriques d'huile, de savon, de pâte d'arachide...), (ii) *les activités d'orpaillage*, (iii) le *transport*, (iv) *le petit commerce* (vente de détails de produits manufacturés) et (v) *l'artisanat*.

- **Salariat**

Les statistiques sur les revenus tirés de ces emplois ou de leur évolution, ni l'identification des emplois les plus significatifs dans chaque département n'ont pas été disponibles, faute d'informations sur la composante et les variables à savoir « *ouvrier agricole, berger* ». (DPEE)

- **Migration et Tourisme**

Les statistiques sur les revenus tirés de la migration (*transferts*) et du tourisme n'ont pas été renseignées également pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus. (DPEE)

### 2.2.5 **Besoins alimentaire**

Les besoins alimentaires sont évalués sur la base des normes de consommation humaine retenues par le CILSS rapportées à la population nationale du pays pendant la période de référence.

Pour certains groupes de produits tels les céréales, les fruits, les légumes, les cultures ont été regroupées par catégorie étant donné le manque de données relatives aux normes de consommation par culture. C'est, par exemple le cas des céréales où le taux de 0,072 est appliqué sur la somme des céréales faute d'information sur les normes de chaque céréale (mil, sorgho, maïs). Pour les légumes et les fruits, c'est pareil. Les taux de 0,035 et 0,013 sont respectivement appliqués aux légumes et aux fruits du fait de manque d'information sur le taux de consommation de chaque légume et fruit.

A ces besoins bruts doivent être ajoutés les variations de stocks finaux et déduire les quantités utilisées pour la consommation animale et la transformation pour lesquelles les données ne sont pas disponibles pour calculer les besoins en consommation humaine qui se présentent comme suit :

- <b>Produits végétaux</b>		<b>: 3 171 137 tonnes</b>
- Céréales traditionnelles	: 900 156 t	
- Riz	: 829 312 t	
- Blé	: 305 992 t	
- <b>Produits animaux</b>		<b>: 2 971 490 tonnes</b>
- Viande	: 2 224 520 t	
- Lait	: 372 314 t	
- Œufs	: 35 124 t	
- Poissons	: 339 532 t	
- <b>Boissons</b>		<b>: 51 598 tonnes</b>
		-----
- <b>Total</b>		<b>: 6 194 225 tonnes</b>

### 2.2.6 **Importations, Exportations**

Les données sur les importations et exportations portent sur la période de janvier à novembre 2008 et sont fournies par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), réparties en deux groupes de produits qui se présentent comme suit :

- **Produits végétaux**

<b>Produits</b>	<b>Importations (t)</b>	<b>Exportations (t)</b>
Céréales	1 011 000	0
dont : - <i>céréales traditionnelles</i>	11 000	0
- riz	700 000	0
- blé	300 000	0
Légumineuses	316	1 387
Huiles végétales	118 135	12 560
Fruits	31 778	10 088
Légumes	148 795	11 544
Sucre	47 792	415
<b>TOTAL</b>	<b>1 357 815</b>	<b>35 995</b>

- **Produits animaux**

<b>Produits</b>	<b>Importations (t)</b>	<b>Exportations (t)</b>
Viande et abats comestibles	10 243	85
Lait	31 855	740
Œufs		
Poissons	1 031	77 808
<b>Total</b>	<b>43 129</b>	<b>78 633</b>

- **Produits halieutiques**

Environ 30% des débarquements de la pêche artisanale sont acheminés vers les industries où ils sont conditionnés en vue de leur exportation. Le niveau des exportations est estimé à **82 248 tonnes** contre 83 073 tonnes en 2008 soit une légère baisse de 2%.

Quant aux importations, elles sont marginales et difficiles à cerner.

- **Les boissons**

Les importations de boissons toutes catégories confondues portent sur **20 200 tonnes** et les exportations sur **890 tonnes**.

**2.2.7 Déficit/Excédent net**

Le déficit brut avant importation est de – **981 031 tonnes**. Ce déficit va être comblé par des importations (1 421 144 t) et des aides (23 000 t) ; soit un total importation + aides de 1 444 144 tonnes à laquelle il faut déduire les exportations (115 518 t) et on aboutit à un excédent net de **347 595 tonnes**.

(Tableau bilan alimentaire ci-joint)

### Analyse des résultats du bilan alimentaire

Le bilan alimentaire contient des informations pertinentes sur lesquelles on se base pour l'analyse des disponibilités alimentaires du pays, à savoir le niveau des disponibilités alimentaires et la structure des disponibilités énergétiques, protéiniques et lipidiques

- **Niveau des disponibilités alimentaires**

L'analyse du niveau du bilan alimentaire fait apparaître des disponibilités alimentaires par personne et par an à l'échelle nationale de **547 kg** et des disponibilités énergétiques par personne et par jour de **3 734 kcal**, protéiniques de **111 gr** et lipidiques de **120 gr**.

Les disponibilités énergétiques alimentaires sont essentiellement composées de produits végétaux (93,2%), de produits animaux (6,0%) et de boissons (0,7%). Cela montre l'importance des produits végétaux dans l'alimentation humaine.

Parmi les produits végétaux, 49,0% sont constitués de céréales et le reste est réparti entre les fruits et légumes et les autres produits agricoles, soit 51,0%.

Etant donné le manque de séries sur ces éléments, il n'est pas encore possible de faire une analyse comparative de différentes périodes révolues.

- **Structure des disponibilités**

La structure des disponibilités alimentaires du Sénégal montre que les produits végétaux constituent le groupe le plus important dans l'alimentation. Ils contribuent à 93,2% en moyenne de toutes les disponibilités énergétiques avec une part significative des céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs).

Par rapport aux végétaux, les céréales constituent 44% de l'alimentation humaine et contribuent à 55% des disponibilités énergétiques de l'alimentation humaine, 56% de celles protéiniques et 7% des lipidiques.

En comparant les contributions des produits végétaux et animaux dans les disponibilités alimentaires globales, il apparaît que les produits végétaux contribuent beaucoup plus que les produits animaux avec 93,2% des disponibilités énergétiques.

*Au niveau des produits végétaux*, les céréales contribuent à 49,04% des disponibilités alimentaires, suivies des légumineuses avec 21,31%, des huiles végétales avec 8,32% et des racines et tubercules avec seulement 7,41%.

La part des fruits et légumes, très utiles dans la fourniture de vitamines, est très négligeable. Les fruits contribuent pour 2,68% des disponibilités énergétiques et les légumes pour 1,81%.

*Pour les produits animaux*, la viande domine avec une contribution de 2,79% des disponibilités énergétiques globales, suivie des produits halieutiques avec 1,95% et du lait qui contribue à hauteur de 1,06%.

- **Taux d'autosuffisance alimentaire (TAS)**

Dans l'analyse de la sécurité alimentaire, il est intéressant de mesurer la part des approvisionnements disponibles provenant de la production nationale. Le TAS permet de montrer dans quelle mesure un pays se suffit en ses propres ressources productives. Plus le TAS est élevé, plus le pays se rapproche de l'autosuffisance alimentaire.

Seulement, dans le cas où le pays exporte une part significative de sa production, le TAS peut être élevé, mais néanmoins il dépendra lourdement des importations. Mais cela n'est pas le cas du Sénégal qui exporte très peu de sa production.

Avec le lancement de la GOANA, le Sénégal a enregistré un TAS de **77%**, niveau très élevé qui approche les OMD fixés à 80% à l'horizon 2015. Ce record tient du fait de l'importance des efforts consentis par le Gouvernement dans la production agricole de cette année 2008/2009.

Les résultats des TAS par groupe de produits se présentent comme suit :

- Concernant le groupe de céréales le TAS est de **54%** montrant que l'autosuffisance en céréales est assurée à plus de 50%;
- Par contre pour le groupe des légumineuses sèches, le TAS est de **100%**, ce qui montre une couverture totale des utilisations par la production nationale ;
- Quant aux huiles végétales, le TAS est de **33%**, ce qui dénote une faiblesse de la production nationale d'huile d'arachide liée aux difficultés de SUNEOR qui a remplacé la SONACOS.

Dans le groupe des céréales, les disponibilités du **maïs** peuvent permettre de réaliser un TAS de **100%**, celles du **mil/sorgho** un TAS de **87%**. Pour le **riz**, le TAS est de **34%**, ce qui signifie qu'en matière de riz, les besoins sont toujours couverts par des importations.

Ces résultats intéressants réalisés sur les céréales, témoignent des efforts faits par le Gouvernement pour une autosuffisance alimentaire.

- **Taux de dépendance des importations (TDI)**

Dans l'analyse de la situation alimentaire, il est aussi important de savoir la part des approvisionnements disponibles qui provient des importations, surtout pour le Sénégal qui a toujours couvert ses besoins en céréales (riz, blé) avec des importations. Le TDI permet de mesurer le degré auquel le Sénégal dépend des produits alimentaires importés.

Le taux réalisé cette année de **22%** est très intéressant et corrobore les résultats obtenus en production alimentaire (céréales, manioc, pastèque) et est nettement inférieur aux 41% réalisés en 2005.

- **Analyse tendancielle du TAS et du TDI**

La non disponibilité de séries ne permet pas de faire une analyse tendancielle pour mesurer l'évolution de la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis des importations.

- **Comparaison du taux de dépendance des importations et du taux d'autosuffisance**

Concernant l'alimentation humaine, le TDI de 22% s'est situé au plus bas niveau cette année, alors que le TAS s'est situé au plus haut niveau avec 77%. Cela signifie que la production locale du Sénégal peut couvrir, en moyenne, près de 77% de ses besoins alimentaires.

### III. SITUATION DU CHEPTTEL ET ETAT DES PATURAGE

Produits	2007	2008	2009
Bovins	3 163 410	3 207 697	3 252 605
Ovins	5 108 530	5 241 352	5 377 627
Caprins	4 353 030	4 470 562	4 591 267
Porcins	319 360	325 747	335 520
Equins	518 340	522 486	527 711
Asins	437 565	441 065	444 594
Camélins	4 611	4 634	4 657
Volaille familiale	22 141 300	22 783 398	23 466 900
Volaille industrielle	12 787 109	16 623 242	21 610 214

#### Production de viande (en tonnes)

Produits	2007	2008	2009
Bovins	39 472	52 750	58 140
Ovins	19 360	19 739	19 760
Caprins	11 661	12 798	13 378
Porcins	10 109	10 539	10 750
Camélins	12	11	11
Volaille familiale	20 665	25 772	25 932
Volaille industrielle	16 367	19 948	26 793
Total volaille	37 032	45 720	52 726
<b>Total viande</b>	<b>117 647</b>	<b>141 557</b>	<b>154 764</b>

#### Production de viande et d'abats (en tonnes)

Produits	2007	2008	2009
Bovins	49 340	65 937	72 674
Ovins	22 265	22 700	24 700
Caprins	13 410	14 718	16 723
Porcins	11 120	11 593	13 437
Camélins	16	14	14
Total volaille	37 032	45 720	52 726
<b>Total viande</b>	<b>133 183</b>	<b>160 683</b>	<b>180 274</b>
Importations	12 957		
<b>Total production</b>	<b>146 140</b>	<b>160 683</b>	<b>180 274</b>

#### Production nationale de lait (en millions de litres)

Année	Elevage extensif		Elevage	Total local	Impor.	Disponible
	Vaches	Brebis/ chèvres	semi-intensif/ intensif			
<b>2007</b>	102,3	20,0	15,0	137,3	222,1	<b>344,4</b>
<b>2008</b>	107,1	20,9	15,0	143,0	-	<b>143,0</b>
<b>2009</b>	109,6	21,4	17,0	148,0	-	<b>148,0</b>

(Multiplier par 1.06 pour avoir l'équivalent en poids)

## **Production nationale d'œufs de consommation**

<b>Année</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Production totale (en millions d'unités)	418	460	501
Production totale (en tonnes)	18 810	20 691	22 553

## **Situation des pâturages**

La situation alimentaire du bétail a été satisfaisante dans l'ensemble ; le tapis herbacé a été abondant et bien développé un peu partout dans le pays à l'exception du département de Podor où des poches de faible développement végétatif ont été notés au niveau de cinq communautés que sont : Thillé Boubacar, Gamadji Sare, Dodel, Ndiayen Penda, Fanaye.

Compte tenu d'un important cheptel que l'on dénombre au niveau de cette zone auquel il faut ajouter d'éventuels mouvements d'animaux, il est à craindre un épuisement rapide du tapis herbacé au niveau de la zone.

Par ailleurs, le bon développement du tapis herbacé au niveau des différentes zones du pays laisse planer le spectre des feux de brousse d'où la nécessité d'une concertation entre les structures techniques en vue de mieux lutter contre ce fléau.

## **Abreuvement du bétail**

L'essentiel de l'abreuvement du bétail a été assuré par les points d'eau temporaires : les mares et les bassins de rétention qui ont été dans l'ensemble bien remplis ;

Les forages ont été moins sollicités que d'habitude, mais étant donné que les zones pastorales sont équipées par de vieux ouvrages hydrauliques, quelques pannes de forges ont été signalés notamment à Touba Ndar Fall , Touba Linguère,(Département de Linguère), Dendoudy, Loumbol Baladji (Département de Matam) et Vélingara ferlo (Département de Ranérou)

## **Mouvement du bétail**

Il a été moins important ; il n'a été noté que des mouvements internes d'animaux.

## **Etat d'embonpoint des animaux des animaux**

Il a été satisfaisant dans l'ensemble du fait d'un bon développement végétatif.

## **Situation zoo sanitaire :**

La bonne pluviométrie de cette année a fait apparaître beaucoup de vecteurs qui ont été à l'origine de beaucoup d'affections vectorielles notamment la dermatose nodulaire contagieuse bovine, la fièvre aphteuse dans presque toutes les zones du pays ; la dermatose nodulaire contagieuse bovine bien que pas mortelle a causé beaucoup de problèmes au niveau de nos élevages ;

La rupture de vaccins qui avait été observé pendant un certain temps au niveau de la plupart des régions a crée beaucoup difficultés de difficultés sur le terrain ; mais la situation a été vite maîtrisée et le nombre de foyers a chuté même que celui des malades.

#### **IV. EVOLUTION DES PRIX ACTUALISES EN MARS 2009**

Deux mois et demi, après le démarrage officiel de la campagne de commercialisation de l'arachide, le marché agropastoral reste caractérisé par :

- une abondante offre de l'arachide coque dans les marchés ruraux des zones de grandes productions ;
- une offre céréalière moyenne dans les marchés ruraux et un rythme relativement modéré des transferts vers les marchés urbains ;
- de légères hausses des prix pratiqués ;
- une vente normale des animaux dans les foirals et dans les marchés.

Le niveau d'approvisionnement est abondant pour l'arachide coque, moyen pour les céréales et correct pour le bétail.

L'analyse des statistiques permettra une meilleure compréhension de la situation vécue au cours du mois de janvier 2009.

##### ***❖ Prix au producteur des céréales :***

Au cours du mois de janvier, les prix moyens pratiqués ont connu de sensibles hausses. Cela s'explique par la modicité des offres au profit de l'arachide et par le non battage de cette céréale.

##### **✓ Mil souna**

Les prix moyens de cette céréale sont caractérisés à tous les niveaux (producteur, consommateur) par une allure haussière. Ainsi, le prix moyen mensuel du kilogramme au producteur est de **151 F CFA/kg** et celui de détail est de 203 F CFA/kg.

##### **✓ Sorgho local**

Cette céréale est faiblement présente dans les marchés suivis. A l'instar du mil souna, ses prix ont affiché une tendance haussière.

Dans les marchés ruraux des grandes régions de production, les prix moyens mensuels ont évolué dans la fourchette « 130 – 150 » F CFA/kg, soit un prix moyen de **141 F CFA/kg**. Ce prix a connu un taux mensuel de hausse de 6% par rapport à celui de décembre 2008 (133 F CFA/kg), un taux annuel de baisse de 3% par rapport à celui de janvier 2008 (144 F CFA/kg) et un important taux quinquennal de hausse de 28% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (142 F CFA/kg).

##### **✓ Maïs local**

Cette céréale est faiblement présente sur les marchés suivis. A l'instar des autres céréales locales, ses prix affichent de légères hausses.

Les producteurs ont cédé cette céréale dans la fourchette « 135 – 165 » F CFA/kg, soit un prix moyen de **148 F CFA/kg**. Il a crû mensuellement de 12% par rapport au prix moyen de décembre 2008 (129 F CFA/kg). Mais par rapport au prix moyen du mois de janvier 2008 (149 F CFA/kg), il est demeuré stable. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années (115 F CFA/kg), il a été enregistré un important taux d'accroissement quinquennal de 22%.

✓ **Riz local décortiqué**

L'abondance de cette céréale a engendré des baisses, sur les prix, dans les principaux marchés de commercialisation, sauf dans ceux de la région de St-Louis. En plus des régions du nord (Matam, St-Louis, Louga), les marchés de la région de Diourbel, notamment à Touba, cette céréale est abondamment présente. Les prix aux consommateurs ont évolué dans la fourchette « 290 – 345 » F CFA/kg, soit un prix moyen mensuel de **309 F CFA/kg**. Il en résulte un léger taux mensuel de baisse de 2% par rapport au prix de décembre 2008 (314 F CFA/kg). Par contre par rapport au prix moyen de janvier 2008 (236 F CFA/kg) et à la moyenne des cinq dernières années (178 F CFA/kg) ce prix a connu respectivement d'importants taux d'accroissement annuel de 24% et quinquennal de 42%. Il faut souligner que les producteurs du riz ont notablement bénéficié de l'inflation du riz importé. Mais, il faut également noter que la qualité du riz local s'est nettement améliorée.

❖ *Prix au producteur des cultures de rente :*

✓ **Arachide coque**

Les difficultés de financement notées au démarrage de la campagne officielle de commercialisation ont été aplanies au cours des dernières semaines. Il en a résulté une affluence massive vers les points de collecte. Mais, compte tenu du niveau du prix officiel (165 F CFA/kg) et des lenteurs de paiement au niveau des points de collecte, une bonne partie des producteurs investissent le marché parallèle pour subvenir à des besoins ponctuels urgents.

L'abondance des offres dans les marchés a contribué notable à baisser les prix de cette légumineuse. Ainsi, dans tous les marchés ruraux suivis, les prix ont subi des marges baissières importantes par rapport au mois de décembre 2008. Durant le mois de janvier 2009, les producteurs ont cédé leur arachide dans la fourchette « 150 – 170 » F CFA/kg, soit un prix moyen de **163 F CFA/kg**. Ce prix accuse une baisse mensuelle nette de 40 F/kg (- 25%) par rapport à celui de décembre 2008 (203 F CFA/kg). Mais par rapport au prix de janvier 2008 (153 F CFA/kg) et à la moyenne des cinq dernières années (133 F CFA/kg), il a connu des taux d'accroissement annuel de 6% et quinquennal de 18%.

❖ *Prix au producteur des légumineuses :*

✓ **Arachide décortiquée**

L'arachide décortiquée est abondamment présente dans la plupart des marchés suivis. Ses prix ont épousé le même profil que ceux de l'arachide coque dont elle est dérivée.

Dans les zones rurales de production, le prix de cette légumineuse a oscillé dans la fourchette « 275 – 390 » F CFA/kg, soit un prix moyen de **341 F CFA/kg**. Les importants écarts de baisse observés sur les prix pratiqués au cours des deux derniers mois ont notablement fait chuter le prix moyen de janvier 2009, de 28% par rapport à celui de décembre 2008 (436 F CFA/kg). Mais, par rapport au prix moyen mensuel de janvier 2008 (311 F CFA/kg) et à la moyenne des cinq dernières années (281 F CFA/kg), le prix moyen de janvier 2009 a connu des taux respectifs mensuel de hausse de 9% et quinquennal de 17%.

#### ✓ Niébé

La forte demande de cette légumineuse a précipité son épuisement précoce. Il en résulte de faibles disponibilités dans les marchés suivis. Les prix de cette légumineuse se caractérisent par des écarts de baisse généralisés.

Les producteurs ont cédé cette légumineuse dans la fourchette « 180 – 275 » F CFA/kg, soit un prix moyen mensuel de **220 F CFA/kg**. Au cours des deux derniers mois, le prix moyen mensuel a fortement baissé en passant de 348 F CFA/kg (décembre 2008) à 220 F CFA/kg (janvier 2009), soit un taux de baisse mensuel de 58%. Contrairement à la situation de l'année dernière, le prix moyen de janvier 2009 a haussé de 20% par rapport au prix moyen de janvier 2008 (176 F CFA/kg).

## **V. POLITIQUE COMMERCIALE EN VIGUEUR**

Le Sénégal est un pays à déficit vivrier dont la production intérieure ne couvre que la moitié environ de ses besoins céréaliers. Il dépend largement des importations de riz et de blé, qui représentent en moyenne 850 000 tonnes p déterminant pour par an, acquises sur les marchés internationaux. Par conséquent, les prix des produits alimentaires sont un facteur déterminant pour l'accès à la nourriture de la majorité des sénégalais.

Les consommateurs des zones urbaines et rurales sont touchés par la cherté des produits alimentaires, conséquence des mauvaises récoltes de 2008 et de la montée des cours céréaliers sur le marché international.

Face à cette situation, le gouvernement a mis en œuvre, dans le cadre du Programme Spécial d'Urgence (PSU), un train de mesures destinées à compenser l'impact de la flambée des cours mondiaux. Il a notamment subventionné l'achat de la farine de blé à hauteur de 40%, levé les droits de douane à l'importation et imposé le contrôle des prix.

## **VI. ANALYSE DE LA VULNERABILITE**

### **6.1et 2 Zones à risque et population identifiée**

La campagne agricole 2008/2009 se caractérise par un régime pluviométrique assez satisfaisant dans l'ensemble sur le plan de la distribution spatio temporelle. Cependant, des poches ont été identifiées au niveau de certaines zones des régions de Podor, Diourbel. Dans la région de Fatick, par contre un fort taux d'humidité sur le mil récolté et l'inondation des parcelles de riz sont les principales causes des dégâts connus sur la production agricole.

Il faut, par ailleurs, signaler le faible développement des espèces fourragères observé dans le département de Podor, ce qui va fragiliser les filières de production animale à cause d'un déficit fourrager qui sera précoce.

La situation des zones à risque se présente comme suit :

Région	Départ.	Arrondis.	CR concernées	Population	Causes du sinistre
Fatick	Fatick	Tattaguine			Dégâts liés à la forte infestation des parcelles de mil par le striga. Parcelles rizicoles submergées dans la cuvette de Ndiémou
		Niakhar		73226	
		Fimela	- Djilass - Loul Sesséne	8779 19687	Inondation des parcelles de cultures et fort taux d'humidité du mil récoltés pour entraîner une baisse de la production
St Louis	Podor	Thillé Bou	- Ndiayène Pendao - Fanaye	23 494 34 516	La faiblesse de la pluviométrie a été à l'origine d'un certain mauvais développement végétatif des cultures tout au long de l'hivernage et il en a résulté une faiblesse des récoltes et un mauvais développement des espèces fourragères aussi. Il s'y ajoute l'apparition de foyers de dermatose nodulaire contagieuse bovine
		Gamadji S	- Gamadji Saré - Dodel - Guédé Village	25 974 41 197 53 024	
		Cas Cas	- Aéré Lao - Médina Ndiayebé - Mboumba - Pété	11 070 32 607 5 525 3 143	
Diourbel	Diourbel	Ndindy	- Ndindy - Tocky Gare	16 742 17 269	Longue pause pluviométrique pendant la phase de floraison du mil et une forte présence d'une population de striga sur mil à l'origine de la faiblesse des récoltes dans ces zones.
	Mbacké	Ndame	- Touba Fall - Nghaye	6 693 6 531	
		Taïf	- Taïf	11 540	
	Bambey	Ndoulo	- Ngoye	25 207	

### **6.3 Situation nutritionnelle**

L'état nutritionnel des populations s'apprécie à travers ceux des enfants et des femmes enceintes. Ainsi les indicateurs utilisés permettent de déterminer le degré d'émaciation ou d'anémie chez ces catégories.

#### **- Etat nutritionnel des enfants**

L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est apprécié à l'aide des indices taille –pour-âge (T/A), poids –pour- taille (P/T), et poids –pour- âge (P/A).

En plus de l'EDS IV, 2005, une enquête récente avec la méthode SMART a été conduite au Sénégal, d'août à septembre 2008 par le Ministère de la Santé et de la Prévention.

Cette enquête anthropométrique, associée une enquête de mortalité rétrospective, a été réalisée dans 7 départements ; représentant chacun une zone agro-écologique.

Chaque département a été choisi en fonction de sa vulnérabilité ou niveau de risque, de sa capacité à refléter le plus possible la situation de toute la zone agro-écologique et de la facilité avec laquelle des interventions nutritionnelles pourraient être mises en place si les résultats de l'enquête l'exigeaient.

Les 7 départements choisis parmi ceux jugés les plus vulnérables en terme de risque d'insécurité alimentaire ont été les départements : de Matam, de Gossas, de Shédiou, de Bakel, de Louga, de Kébémér et de Rufisque (zone urbaine et zone rurale).

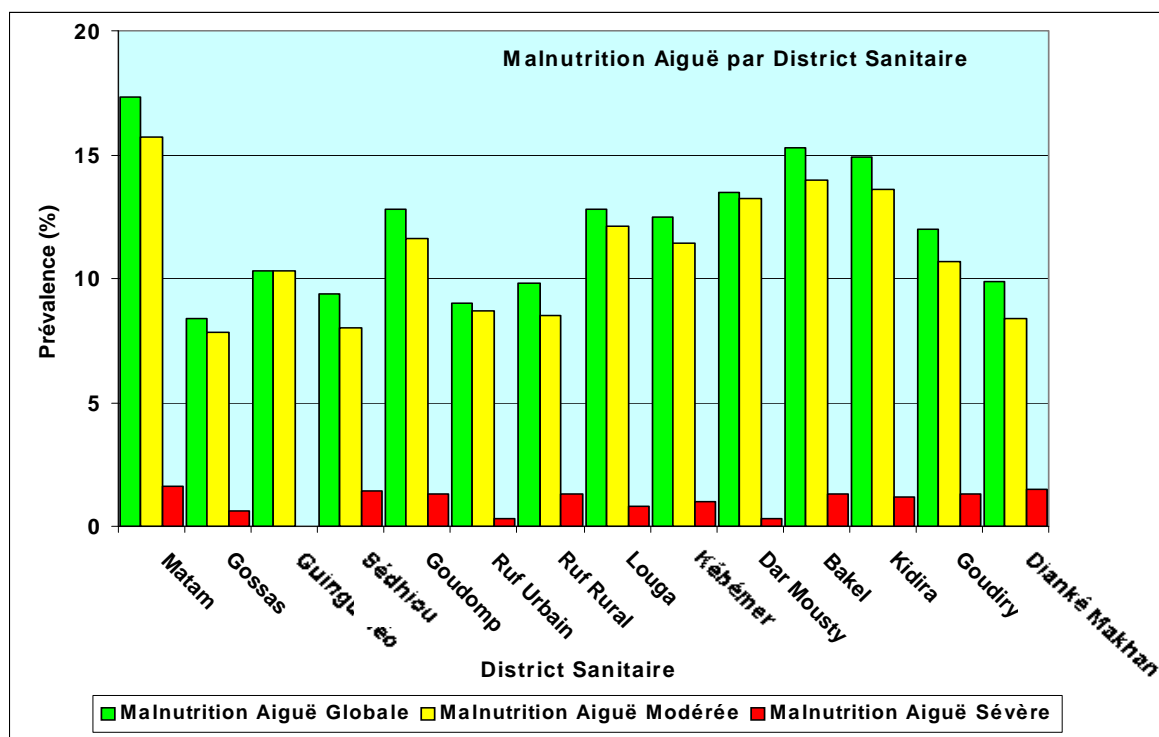
#### - Malnutrition aiguë (émaciation)

L'indice (**ponds-pour-taille**) mesure une forme de **malnutrition aiguë** qui est la conséquence d'une alimentation insuffisante durant la période ayant précédé l'observation. Elle peut être le résultat de maladies récentes, surtout la diarrhée ou une détérioration rapide des conditions d'alimentation. Cette forme de malnutrition est modérée lorsqu'elle se situe entre 5 et 10% et grave avec plus de 10%.

Les résultats de l'EDS IV, 2005 montrent que 7,7% des enfants de moins de 05 ans sont émaciés et moins de 1% le sont sévèrement.

Selon l'enquête SMART, la prévalence de la malnutrition aiguë globale moyenne est de 12,2% pour les 7 départements représentant les zones agro-écologiques du pays. Ce taux varie de 10 à 17% selon les départements et sa forme. Pour la forme sévère, le taux demeure à 1%.

#### Taux de malnutrition aiguë exprimée en Z-scores par District sanitaire (NCHS, 1977)



Ces résultats montrent une situation nutritionnelle préoccupante dans presque toutes les zones enquêtées, avec des taux avoisinant ou dépassant les 15% dans les districts de Matam (17,3%), de Bakel (15,3%) et de Kidira (14,9%).

Dans certains districts les garçons semblent être plus affectés par la malnutrition aiguë que les filles, mais la différence statistique n'est pas significative. Par ailleurs, on constate la zone urbaine présente un taux de malnutrition légèrement plus bas.

### - Retard de croissance

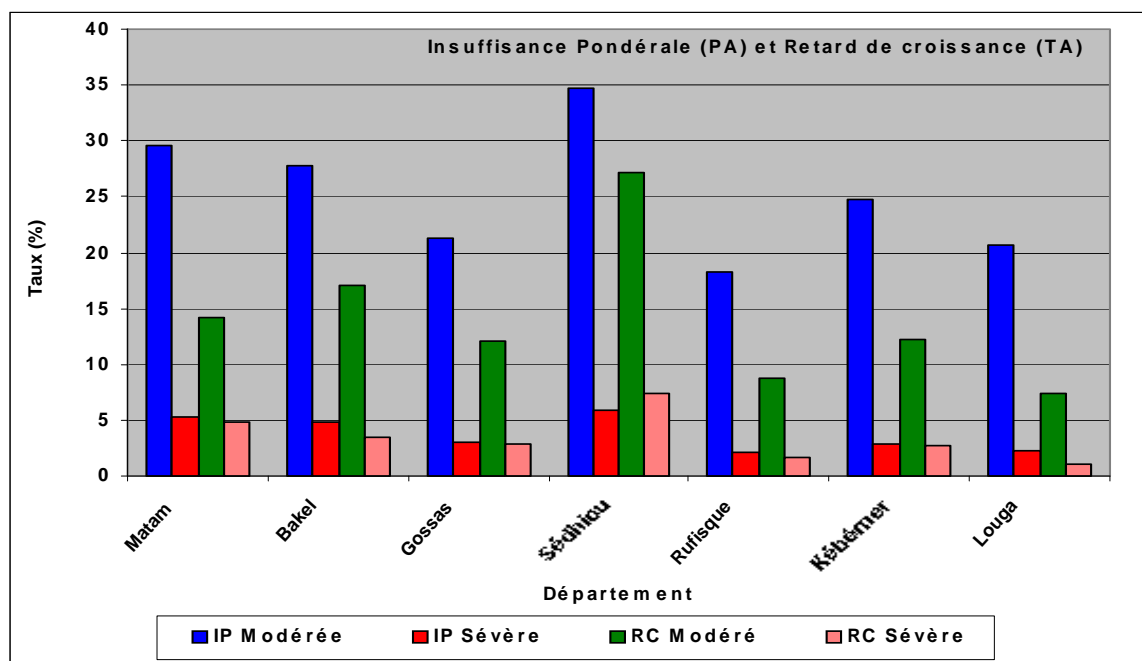
L'indice (**taille-pour-âge**) mesure le retard de croissance qui est le signe d'une **malnutrition chronique**. Il reflète une situation qui est généralement la conséquence d'une alimentation inadéquate et/ou de maladies survenues pendant une période relativement longue ou qui se manifestent à plusieurs reprises (paludisme par exemple).

Les communautés chez lesquelles 20 à 50 % des enfants de moins de 5 ans ont un rapport Taille/Âge (T/A) inférieur à la valeur médiane moins 2 ET sont considérées comme gravement touchées par la malnutrition

Selon l'EDS IV, 2005, dans l'ensemble, 16 % des enfants souffrent d'une malnutrition chronique globale et 5 % de malnutrition sévère.

Selon l'enquête SMART, le taux de malnutrition chronique chez les enfants varie de 7,4 % (département de Louga) et 27,2% (département de Sédhiou). Dans les districts, les taux observés varient entre 7,4 % (district de Louga) et 28,4% (district de Goudomp).

### Malnutrition chronique (Insuffisance pondérale et retard de croissance) par département (NCHS, 1977)



### - Insuffisance pondérale

L'indice (**poids-pour-âge**) reflète les deux précédentes formes de **malnutrition, chronique et aiguë**. Il est défini comme un Poids/Âge inférieur à - 2 écarts type (ET) de la médiane de la population de référence.

Les résultats de l'EDS IV montrent que le taux d'insuffisance pondérale est assez important avec un taux de 17% de forme modérée et 3 % de forme sévère chez les enfants de moins de 5

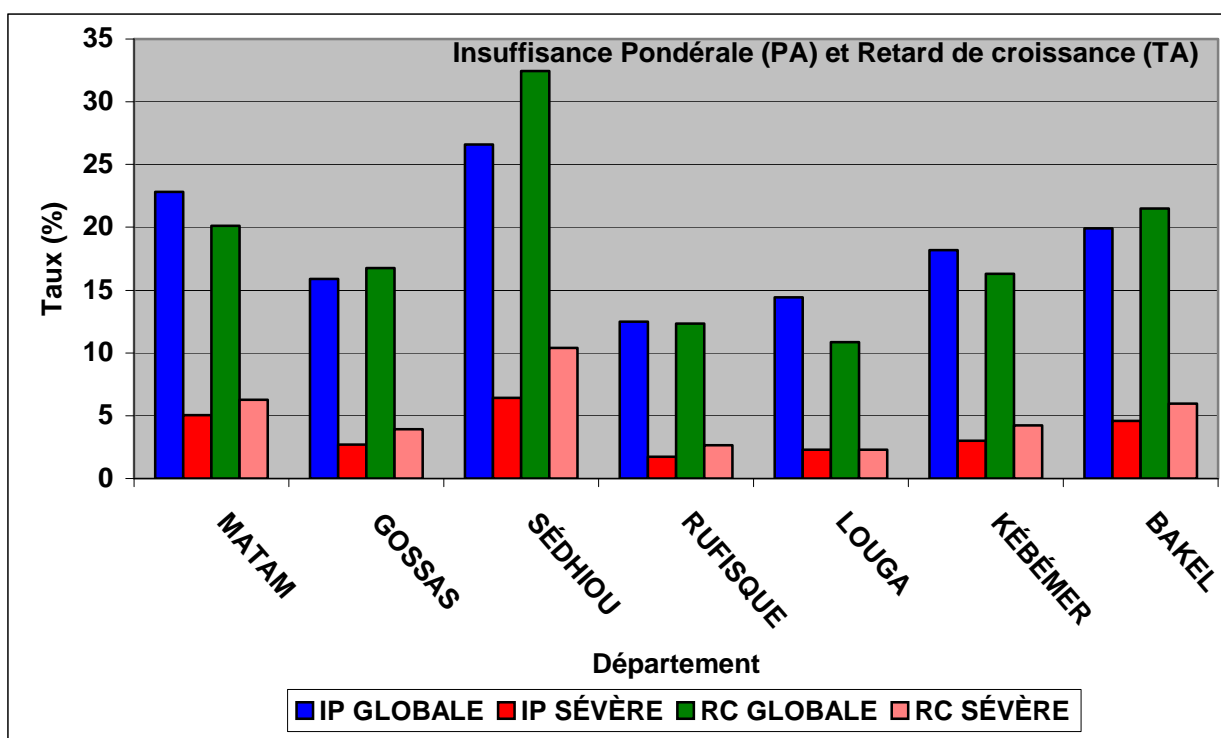
ans. Cette malnutrition est beaucoup plus fréquente en milieu rural (22%) qu'en urbain (10%). Trois régions semblent particulièrement touchées par l'insuffisance pondérale : Kolda (32 %), Matam (29 %) et Saint-Louis (28 %).

Dans les zones d'intervention du PRN, ce taux a connu une baisse de 34% en en deux ans (2004-2006). Cette baisse pouvant atteindre 50% dans certaines zones (Kolda).

Prévalence de l'insuffisance pondérale (NCHS).

Les résultats de l'enquête SMART indiquent que la prévalence de l'insuffisance pondérale, dans les zones enquêtées est de 21,7% et 3,9% de forme sévère. Elle varie de 18,2 % à 34,8 % selon les départements. Les taux observés au niveau des districts varient de 16,4 % à 35,8 %.

### Malnutrition chronique (Insuffisance pondérale et retard de croissance) par département (OMS, 2005)



Dans tous les cas, avec les normes NCHS, la tranche d'âge 12 à 23 mois, apparaît comme étant celle la plus touchée. Alors qu'avec l'utilisation des nouvelles normes OMS, cette tranche d'âge ne se distingue pas particulièrement avec une malnutrition plus importante que les autres tranches d'âges.

En terme de malnutrition aiguë sévère, les prévalences obtenues à l'aide des références de l'OMS sont plus élevées et les taux peuvent être jusqu'à 5 fois plus élevés que ceux calculés à l'aide des références NCHS (dans Rufisque Rural, le taux de MAS est de 1,6% au lieu de 0,3%).

## - **Etat nutritionnel des femmes**

### **EDS IV**

Chez les adultes l'état nutritionnel est calculé à partir de l'indice de masse corporel ( $P/T^2$ ). Les femmes dont l'IMC se situe à moins de 18,5 sont considérées comme atteintes de déficience énergétique chronique. A l'opposé, un IMC supérieur à 25 indique un surpoids.

Au Sénégal, 18% des femmes se situent en deçà du seuil critique de 18,5% et sont donc atteintes de déficit énergétique chronique. A l'opposé, 22% des femmes ont un IMC élevé (25 ou plus) et entrent dans la catégorie de surpoids. Pour les cas de déficit énergétique la situation est la même en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour le surpoids il y a une nette prédominance du milieu urbain (29%) sur le milieu rural (14%).

## - **Cas d'anémie**

### **EDS IV**

L'anémie est un grave problème de santé publique. La carence en fer est une des causes principales d'anémie au Sénégal. Au niveau national, 83% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'une anémie quelconque. Le phénomène est plus important en milieu rural (86%) qu'en milieu urbain (77%).

En général, les femmes sont moins touchées que les enfants par l'anémie tandis que les femmes urbaines et rurales ont la même prévalence.

Chez l'enfant, cette situation aura comme corollaire de faibles performances physiques et mentales qui se manifestent par des difficultés d'apprentissage et des résultats scolaires médiocres.

De même chez la femme, l'anémie expose aux décès pendant l'accouchement, à un faible poids des enfants à la naissance. Elle augmente le risque d'avortements et de décès des enfants à la naissance.

### **6.4 Actions d'atténuation en cours et/ou programmée**

En plus des mesures prises pour aider les consommateurs, d'autres actions ont été prises pour stimuler la production. Il s'agit de la Grande offensive pour l'abondance et la nourriture (GOANA) qui donnera priorité, sur les années 2009 et 2010 :

- (i) aux populations vulnérables touchées par la hausse des prix des denrées alimentaires, révélées lors de l'enquête sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des population menées par le PAM et l'UNICEF en Août et septembre 2008, qui nécessite une assistance du PAM sous forme de rations alimentaires pour les enfants en état de malnutrition et de rations alimentaires complémentaire contre travail pour la famille pendant la période de soudure ;
- (ii) aux ménages, au niveau des poches de vulnérabilité qui n'auront pu au cours du présent hivernage 2008/2009 reconstituer leurs réserves semencières, ni leur cheptel et qui nécessiteront de nouvelles distributions d'intrants (semences, engrais, petit bétail)

Cette approche orientée sur l'urgence et l'aide au développement s'insère dans le cadre général des politiques sectorielles de lutte contre la pauvreté et la recherche d'une diversification des sources de revenus. Elle touche par ciblage adéquat les catégories les plus pauvres et tient compte de la dimension genre.

Les actions retenues ont pour objectifs spécifiques : (i) une action visant à améliorer l'état nutritionnel des populations et spécialement les jeunes enfants ; (ii) une action permettant par la fourniture d'intrants et de matériel, à des ménages vulnérables touchés par la crise, sans moyen de production, de repartir et d'accroître leur production et conséquemment la productivité des productions végétales et animales ; (iii) une action visant à récapituler les banques céréalières des ménages par les femmes, assurant une seule grande sécurisation de l'approvisionnement des ménages et des revenus supplémentaires ; (iv) une action renforçant les filières semencières de proximité, indispensable à toute relance agricole et la mise en place de coopératives semencières et de service par les paysans semenciers.

## **VII. MESURES PRISES PAR L'ETAT EN 2009 POUR LA PRODUCTION AGRICOLE, L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHES, L'ACCES AUX ALIMENTS, etc.**

Les mesures prises par l'Etat en 2009 pour la production agricole s'inscrivent dans le cadre des actions définies dans le programme de la GOANA dont les objectifs sur 5 ans sont de porter la production du riz à 500 000 tonnes, celle du manioc à 2 millions de tonnes, celle du mil à 1 million, etc.

La hausse des prix des produits alimentaires de base à travers tout le pays influe négativement sur l'accès des ménages à une bonne alimentation. Ce problème d'accès est assez marqué dans la plus part des régions ; il est aussi noté une baisse du pouvoir d'achat des populations.

Comme indiqué au paragraphe V, face à ce problème d'accès, le gouvernement a subventionné l'achat de certains produits alimentaires telle la farine de blé à hauteur de 40%, levé les droits de douane à l'importation et imposé le contrôle des prix.